

Cet avis explique la manière dont vos renseignements médicaux peuvent être utilisés et communiqués, puis comment y accéder. Veuillez lire attentivement cet avis.

Notre engagement de confidentialité

Afin de vous permettre de bénéficier des services de conseil, les services de l'Église d'aide à la famille doivent obtenir, utiliser, et communiquer vos renseignements médicaux. Vous êtes en droit de savoir comment nous obtenons, utilisons et communiquons vos renseignements médicaux. Vous êtes en droit d'attendre de nous que nous prenions des mesures appropriées pour que vos renseignements médicaux soient à jour, privés, et sécurisés.

Nous sommes résolu à appliquer des normes élevées de confidentialité, à nous conformer à la législation fédérale et provinciale relative à la protection de la vie privée, selon le cas. Les services de l'Église d'aide à la famille se basent sur le modèle des dix principes du Code de la CSA sur la protection de la vie privée qui comprennent :

- la responsabilité,
- l'identification des objectifs,
- l'accord,
- la limitation de la collecte des renseignements personnels,
- la limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation des renseignements personnels,
- l'exactitude,
- les précautions,
- la transparence,
- le droit d'accès aux renseignements personnels,
- la possibilité de porter plainte pour non-conformité.

Vos renseignements médicaux peuvent être sauvegardés, accessibles, ou transmis aux États-Unis ou à d'autres pays étrangers pour y être traités et peuvent également être soumis aux pouvoirs légaux de ces pays. Les services de l'Église d'aide à la famille certifient que des niveaux comparables en terme de protections des données sont en place.

Collecte des renseignements médicaux personnels

La raison principale pour laquelle les services de l'Église d'aide à la famille collectent vos renseignements médicaux est de vous fournir des conseils ou d'autres soins de santé. Dans le but de vous aider, les services de l'Église d'aide à la famille recueillent des renseignements d'identité tels que vos nom, adresse, numéro de téléphone, renseignements financiers, date de naissance, et votre sexe. Ils recueillent également des renseignements médicaux liés à votre santé physique ou mentale, ou aux prestations de services de soins. Les services de l'Église d'aide à la famille recueillent vos renseignements médicaux directement de vous ou d'une personne autorisée à vous représenter.

Utilisation de vos renseignements médicaux

1. Pour un traitement

Nous utilisons vos renseignements médicaux pour répondre de façon adaptée à vos besoins, pour vous conseiller et vous prodiguer des soins plus efficaces, pour surveiller et évaluer votre traitement. Vos renseignements médicaux peuvent être communiqués aux prestataires de soins qui s'occupent de vous. Par exemple votre conseiller communiquera peut-être des renseignements à votre sujet à un autre conseiller des services de l'Église d'aide à la famille dans le but de déterminer le traitement le plus approprié pour vous.

2. Pour le paiement

Nous utilisons vos renseignements médicaux pour que vous, ou une tierce partie comme votre évêque ou vos futurs évêques s'ils règlent une partie des frais, puissiez nous payer pour les services que nous vous fournissons.

3. Pour le fonctionnement de l'agence

Nous utilisons vos renseignements médicaux dans le but de faire fonctionner notre bureau et de nous assurer que vous et d'autres clients recevez un traitement de qualité. Par exemple, nous utiliserons peut-être vos renseignements pour relire la liste des soins qui vous ont été donnés dans le but d'évaluer l'efficacité de notre personnel.

Si nécessaire, nous demanderons votre accord pour vous envoyer des rappels ou d'autres renseignements utiles. Veuillez nous informer par écrit si vous ne souhaitez pas que l'on vous contacte pour vous rappeler vos rendez-vous.

4. Situations particulières

Nous utiliserons ou divulguerons vos renseignements médicaux ou toute autre information que vous nous donnez, sans votre accord pour plusieurs raisons. Certaines de ces raisons sont les suivantes :

- Lorsque nous le jugeons nécessaire dans le but d'éviter des blessures, au cas où votre vie serait en danger ou votre sécurité compromise, et pour protéger d'autres personnes.
- Lorsque c'est autorisé ou requis par la loi.
- Lorsque nous sommes tenus par la loi de signaler des soupçons de sévices ou de négligence.
- En réponse à un mandat de perquisition, une assignation ou une ordonnance du tribunal, ou autre procédure similaire.

Autres utilisations et divulgations de vos renseignements médicaux

En dehors des exceptions où la loi l'exige ou l'autorise, nous n'utiliserons ni ne divulguerons aucun renseignement médical vous concernant sans votre consentement écrit.

Communication électronique

Si vous et votre conseiller communiquez par voie électronique, (ou si vous autorisez votre conseiller à communiquer par voie électronique avec un « contact autorisé », comme votre évêque), par courriel ou sms, il y a un risque que ces messages soient interceptés ou lus par une tierce partie. Les services de l'Église d'aide à la famille utilisent un serveur de messagerie sécurisé et ils ont pris des mesures pour diminuer ce risque. Cependant, les services de l'Église d'aide à la famille ne sont pas en mesure d'assurer la sécurité de votre fournisseur de service de messagerie ou celle d'autres fournisseurs de moyens de communications électroniques, utilisés par vous, votre conseiller, ou d'autres contacts autorisés pour lesquels vous autorisez les services de l'Église d'aide à la famille à divulguer les renseignements vous concernant. En communiquant votre adresse électronique ou en autorisant les communications par d'autres moyens électroniques, vous reconnaissez que vous acceptez tous les risques associés. Si vous préférez ne pas recevoir de courriels ou d'autres communications par voie électronique, veuillez en informer votre conseiller.

Vos droits concernant l'utilisation de vos renseignements médicaux

Vous avez un certain nombre de droits concernant vos renseignements médicaux.

- Vous pouvez demander de consulter et d'obtenir une copie de vos renseignements médicaux (sauf rares exceptions).
- Si vous pensez que les renseignements médicaux que nous possédons à votre sujet sont incorrects ou incomplets, vous pouvez nous demander de les corriger.
- Vous pouvez obtenir un rapport sur l'utilisation et la divulgation de vos renseignements médicaux.
- Vous avez le droit de refuser ou de retirer votre consentement à tout moment en nous en informant par écrit. Le retrait de votre consentement ne prend pas effet de façon rétroactive (nous ne sommes pas en mesure de récupérer les renseignements déjà utilisés ou divulgués que vous nous aviez permis d'obtenir au préalable).
- Conformément aux lois de protection de la vie privée, vous pouvez nous demander de restreindre ou limiter notre usage ou la divulgation de vos renseignements médicaux concernant vos traitements.
- Conformément aux lois de protection de la vie privée, vous avez le droit d'être informé si vos renseignements médicaux sont perdus, volés ou si des personnes non-autorisées y ont accédé.

Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez contacter, par écrit, le responsable de l'agence où vous êtes suivi.

Modifications apportées à cet avis

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à cet avis. Si nous le faisons, le nouvel avis s'appliquera à vos renseignements médicaux déjà en notre possession et à venir. Il nous est demandé de nous conformer à l'avis le plus récent à cet effet. Nous afficherons un résumé de l'avis le plus récent dans nos bureaux.

Renseignements et plaintes

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur les mesures de confidentialité ou si vous avez des questions ou des doutes, veuillez nous contacter. Si vous pensez que vos droits de protection de la vie privée ont été violés ou si vous souhaitez exercer vos droits comme précité, veuillez nous contacter de cette façon:

- dataprivacyofficer@ChurchofJesusChrist.org
- 1-801-240-1187

Vous ne serez pas pénalisé dans le cas d'un dépôt de plainte.

D'autres organismes de réglementation de la confidentialité au Canada peuvent être contactés comme suit:

- Commission d'accès à l'information (Québec) - 1-888-528-7741
- Privacy Commissioner of Canada (federal) - 1-800-282-1376
- Privacy Commissioner of Alberta - 1-888-878-4044
- Privacy Commissioner for British Columbia - 1-800-663-7867
- New Brunswick Ombud - 1-877-755-2811

Si vous êtes de l'Ontario et que vous n'êtes pas en mesure de résoudre un problème de confidentialité directement avec nous, vous avez le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée de l'Ontario.

Leur secrétariat est joignable au :

- info@ipc.on.ca
- 1-800-387-0073

Cet avis est mis en vigueur depuis le 26 mars 2022